

Conseil municipal

Les élus de Vierzon adoptent une motion pour défendre les centres des impôts

VIERZON INSTITUTIONS

Publié le 27/06/2019 à 20h38



CONSEIL. Les élus vierzonnais ont adopté ce soir une motion contre le projet de restructuration des finances publiques dans le Cher, qui entraînera la disparition de services dans la ville. © Sabrina VERNADE

Les élus vierzonnais ont voté ce soir contre le projet de restructuration des finances publiques dans le Cher, qui entraînera la disparition dès le 1er janvier 2020 du service des impôts des entreprises.

Les élus du conseil municipal de Vierzon ont adopté ce jeudi soir une motion contre la restructuration du réseau des finances publiques dans le département du Cher qui doit être mis en place à l'horizon 2022. Une motion déjà votée par les maires, lors de

l'assemblée générale de l'Association des maires du Cher, le 15 juin dernier, qui « n'est pas une motion de témoignage » assure le maire, Nicolas Sansu, mais le point de départ « d'un combat, pour qu'on le gagne. »

Un nouveau service public qui disparaît

Ce vote a fait suite à l'intervention de plusieurs membres du personnel du centre des finances publiques de Vierzon. Car si le centre vierzonnais ne figure pas parmi les sept trésoreries menacées de fermetures, plusieurs services sont toutefois concernés.

Le service des impôts aux entreprises (SIE) doit en effet fermer dès le 1er janvier 2020, et le service des impôts des particuliers (SIP) fermera lui aussi en 2021 ou 2022, alors que ce sont pas moins de 42.000 personnes qui y sont accueillies sur une année.

A lire aussi : Les agents des finances publiques du Cher poursuivent leurs actions

Des familles qui devront nécessairement se tourner vers des services en ligne, à l'heure où « nous avons eu encore cette année 12.000 déclarations papier », souligne Véronique, agent du centre de Vierzon. Les agents s'inquiètent aujourd'hui des suppressions d'emplois prévues dans le département, mais surtout de la disparition d'un service public, d'une aide aujourd'hui indispensable pour nombre de citoyens.

"Je pense que l'on ne mesure pas les dégâts que font les disparitions de ces services sur le territoire"

NICOLAS SANSU (Maire de Vierzon)

Franck Piffault, chef de file de l'opposition, le seul qui s'est abstenu sur ce vote, a pour sa part témoigné du fait qu'il échange régulièrement par mail et par téléphone avec le SIE, « et ça fonctionne très bien. » Il y voit aujourd'hui d'autres usages, qui entraînent « une nouvelle gestion des services. »

Les élus de la majorité, eux, à l'image de Franck Michoux, ont relevé une nouvelle disparition de service public « après le tribunal d'instance, les Prud'hommes... » et leurs

conséquences pour les citoyens. « Je pense sincèrement que l'on ne mesure pas les dégâts que font les disparitions de ces services sur le territoire », poursuit le maire, qui annonce que l'Association des maires du Cher « va porter ce combat.»

Sabrina Vernade

VIERZON INSTITUTIONS

Votre avis est précieux !

Aidez-nous à améliorer notre site en répondant à notre questionnaire.

Je donne mon avis